

# FAIS TON MAX!

Consomme bien, consomme mieux.

## L'éclairage



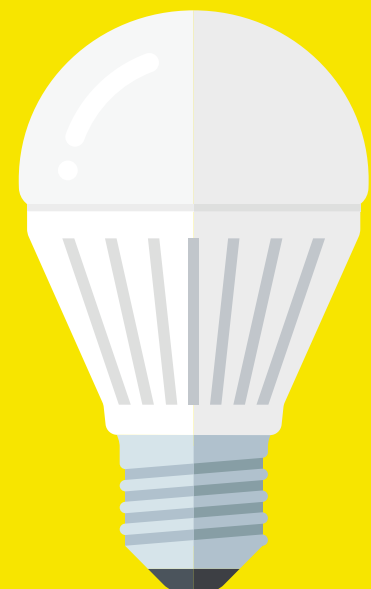
Tu veux éclairer ta vie et faire des économies ? Suis les conseils présentés ci-dessous et fais ton max pour ne pas gaspiller l'énergie !

# 1

### Utilise des ampoules à DEL certifiées ENERGY STAR®

L'éclairage représente de 5 à 10 % de la consommation d'énergie d'une maison. Les ampoules à DEL certifiées ENERGY STAR® sont les plus écoénergétiques. En plus d'avoir une durée de vie d'au moins 15 ans, elles offrent une économie d'énergie de 70 à 90 % par rapport aux produits d'éclairage à incandescence.

Elles émettent peu de chaleur et utilisent moins de watts pour produire la même intensité lumineuse que les ampoules à incandescence.



# 2

### Choisis la bonne intensité lumineuse

Pour éviter le gaspillage d'électricité, installe le nombre adéquat de luminaires pour assurer l'éclairage général de la pièce et utilise des lampes de table pour éclairer ton bureau ou ton coin lecture, par exemple.

Opte pour des ampoules dont l'intensité lumineuse convient à tes besoins. Tu peux en régler la puissance en remplaçant les interrupteurs par des gradateurs compatibles. Assure-toi d'avoir des ampoules à DEL à intensité réglable.

Pendant la journée, ouvre les rideaux et profite au maximum de la lumière naturelle au lieu d'avoir recours à la lumière artificielle.

# 3

### À l'extérieur, pose des gestes éclairés

À l'extérieur, utilise des ampoules à DEL ou des luminaires certifiés ENERGY STAR® avec détecteur de mouvement. Ils éclaireront au besoin et s'éteindront automatiquement au lieu de rester allumés toute la nuit. Pour la cour ou le jardin, les lampes solaires sont un bon choix, car elles ne consomment pas d'électricité.

Tu veux éclairer ta maison pour le temps des fêtes ? Choisis des jeux de lumière avec ampoules à DEL certifiées ENERGY STAR®. Elles consomment en moyenne 75 % moins d'énergie que les modèles à incandescence si elles sont multicolores, et 90 %, si elles sont d'une seule couleur.

— ProtégezVous.

Hydro Québec

[pv.ca/max-eclairage](http://pv.ca/max-eclairage)